ÉMIGRATION CLANDESTINE

La multiplication des réseaux de harga casse les prix

La côte de Annaba confirme, une nouvelle fois, sa réputation de plaque tournante nationale de l'émigration clandestine vers l'Europe du Sud, principalement vers la Sardaigne (Italie).

En effet, ils étaient 18 autres jeunes dont 16 originaires de Skikda et deux de Chlef, à avoir été interceptés lundi vers minuit par l'unité 335, une acquisition ultra-moderne des gardes-côtes de Annaba, à 5 milles marins au large de Ras El Hamra, selon Abdelaziz Zaïdi, chef de la station maritime principale des gardes-côtes de cette ville. Ce groupe de harraga, âgés entre 19 et 34 ans, entassés, pour une question de «rentabilité» par les passeurs, dans une embarcation artisanale de 8 m de long, équipée d'un moteur de 40 chevaux, est le troisième enregistré à Annaba en moins d'une semaine.

Les deux premiers, également composés de 18 jeunes chacun, dont 3 mineurs, ont été sauvés miraculeusement d'une mort certaine, en raison d'une mer démontée.

Les 18 jeunes de ce troisième groupe, tous étrangers à la ville, avaient pris le large dans la nuit de lundi de la plage de Sidi Salem.

Les passeurs les guidaient à l'aide de leurs portables, depuis leur arrivée à Annaba jusqu'à leur embarquement moyennant une somme allant de 3 à 7 millions de centimes chacun, nous a indiqué Abdelaziz Zaïdi. Le tarif appliqué actuellement a été revu à la baisse du fait de la multiplication des réseaux de passeurs dans cette région côtière de l'extrême est du pays.

Ce tarif a, en effet, dégringolé d'une façon significative. Il est passé de 15 millions de centimes, au tout début de ce phénomène, à 3 millions présentement. C'est dire que les gardes-côtes de Annaba auront, à n'en pas douter, du pain sur la planche, durant cette période estivale, propice aux tentatives désespérées. Les formalités d'usage accomplies (visite médicale par le médecin de la Protection civile et auditions par les éléments de la station maritime principale, conformément à l'article 175 bis de la loi pénale criminalisant l'acte de quitter illicitement le territoire national), les 18 candidats à la harga avortée ont été présentés, dans la journée d'hier, au procureur de la République près le tribunal de Annaba, qui leur a signifié une citation directe pour le 20 juin prochain.

A. Bouacha

L'EEPAD ENTAME UN PARTENARIAT AVEC LE CHINOIS GREAT WALL

Cap sur la fabrication d'un million de laptops en Algérie

Des cartes mères pour micro-ordinateurs portables laptops et des accessoires informatiques seront fabriqués et commercialisés en Algérie dès septembre 2009.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - C'est le fruit d'un accord de partenariat qu'ont paraphé, hier à l'hôtel El-Djazaïr à Alger, en présence de l'ambassadeur de Chine en Algérie, les managers de l'Etablissement d'enseignement professionnel à distance (Eepad) et de la société chinoise China Great Wall Computer. Ces deux parties ont créé une joint-venture dont le capital social, de l'ordre de 4 millions de dollars, est détenu majoritairement par l'Eepad. Ainsi, dès le mois de septembre 2009, l'Eepad entamera la fabrication de 200 000 cartes mères au niveau de trois unités de production (à Annaba, Blida et Rouiba). Avec l'objectif, selon le P-dg de l'Eepad, Nouar Harzallah, d'atteindre une capacité d'un million de laptops dès 2010, voire plus.

Des laptops qui devraient être commercialisés à 18 000 dinars l'unité. Et un investissement de l'ordre de 20 millions de dollars à terme dont le financement sera monté avec la contribution de banques étrangères.

Finalité de ce projet, satisfaire la demande nationale en produits made in Algeria, dans le contexte de mise en œuvre de la stratégie e-Algérie à l'horizon 2013 et de développement de l'industrie du contenu et des services à haute valeur ajoutée. Dans ce sens, le manager de l'Eepad a affirmé l'intérêt de son établissement pour le projet du consortium national des télécommunications.

Voire, envisager à terme l'exportation au niveau régional et même international. C'est une «première», dira Nouar Harzallah, à propos de ce partenariat puisque l'Eepad va bénéficier d'une délocalisation complète de production en Algérie dans ce domaine.

Il est question, en fait, d'un transfert de savoir-faire technologique comme l'assure le P-dg de Great Wall, Zhou Gengshen. Comme ce projet permettra le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée «excellente» qui existe en Algérie même si la partie chinoise contribuera en termes d'encadrement et formation des techniciens et ingénieurs.

Selon le P-dg de l'Eepad, quelques trois mille postes d'emploi sont prévus. Concernant la maintenance, elle sera effectuée localement, selon Nouar Harzallah qui a indiqué, par ailleurs, que les deux parties envisagent la mise en place d'un centre de recherche-développement dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Un partenariat entre l'Eepad et le leader chinois de l'électronique qui booste un partenariat stratégique algéro-chinois de plus de 50 ans selon le diplomate chinois. Ce dernier a encouragé les deux partenaires à davantage d'efforts et à surmonter les difficultés inhérentes à la réalisation de ce projet.

C. B.

LITIGE COMMERCIAL ENTRE L'EEPAD ET ALGÉRIE TÉLÉCOM

C'est déjà du passé

Le P-dg de l' Etablissement d'enseignement professionnel à distance (Eepad), Nouar Harzallah, estimé, à propos du litige commercial qui l'oppose à Algérie Télécom et qui est lié, selon lui, à la réduction de 50%, que cela relevait «déja du passé». Même s'il ne s'est pas exprimé sur les modalités de règlement du litige, le manager du provider a néanmoins relevé que les deux parties ont discuté avec la contribution de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT).

C. B.

CRÉATION DES UNIVERSITÉS PRIVÉES

Le cahier des charges disponible

Les écoles privées de l'enseignement supérieur pourront enfin se conformer aux règles des universités, si elles le souhaitent. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique vient de lancer un appel pour le retrait du cahier des charges pour l'autorisation de création d'établissement privé de formation supérieure. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de ce département. Le ministère interpelle donc toutes les personnes désirant créer un établissement privé, de se rapprocher de la direction de la formation supérieure graduée pour le retrait du cahier des charges. Ce dernier a été élaboré en juillet 2008, une fois la loi sur l'orientation de l'enseignement supérieur modifiée.

R. M.

Quotidien national d'information générale

RECRUTE

pour sa rédaction centrale basée à Alger :

1- Des journalistes expérimentés
2- Des diplômés universitaires maîtrisant parfaitement la langue française.

Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'adresse électronique suivante :
Journalrecrute@yahoo.fr

N. B : il ne sera répondu qu'aux candidatures jugées intéressantes.

NASSER DJABI, PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE À L'UNIVERSITÉ D'ALGER, EST CATÉGORIQUE :

«L'université algérienne est incapable de créer un mouvement estudiantin efficace»

Ce qui était par le passé un mouvement militant est devenu une structure banale, sans grande influence. Incapables de concevoir un projet, les mouvements estudiantins n'arrivent pas à mobiliser autour d'eux les étudiants. Pis encore, on assiste à la déconfiture de leur engagement. C'est le tableau qu'a dessiné hier Nasser Djabi, professeur de sociologie à l'université de Bouzaréah.

Le mouvement estudiantin en Algérie est-il en train de s'essouffler ? Tous les indices le confirment, selon le sociologue, qui a animé une conférence de presse hier au forum d'*El Moudjahid* pour parler de l'expérience nationale dans le pluralisme estudiantin. Cette conférence, qui intervient dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale de l'étudiant, célébrée hier, le 19 mai, a été l'occasion pour ce professeur d'évaluer le mouvement estudiantin créé depuis 53 ans. Sans surprise aucune, il dira que les organisations estudiantines s'affaiblissent. La preuve ? Le taux d'adhésion des étudiants à ces organisations ne dépasserait pas 1%. Ainsi les étudiants se désintéresseraient des organisations censées les représenter et défendre leurs droits au sein des universités.

Désorganisée et éparpillée en plusieurs mouvements sans connivence, l'action de ces mouvements est limitée et les noms de leurs représentants ne s'affichent que lors des rentrées universitaires, selon le conférencier. Ne s'arrêtant pas là, il dira que le mouvement estudiantin, qui, dans le passé a fait la guerre de Libération, aujourd'hui, avec soi-disant les mêmes engagements, ne réussit pas à se mobiliser pour une même opinion politique, la communauté universitaire lui échappe de plus en plus car il n'arrive plus à convaincre. «Le mouvement estudiantin vit une crise», a dit M. Djabi qui est aussi celle d'un système politique et d'une université qui ne reconnaissent pas leur autonomie à ces mouvements. Il dira que ce qui devait être un enjeu pour les partis politiques et le mouvement social n'a pas été perçu comme tel, alors que la communauté estudiantine est estimée à 1,5 million d'étudiants. Sans distinction, le conférencier estime que toutes les organisations vivent dans le désordre. Même celles qui, au début, ont réussi a créer un élan de militantisme dans le milieu estudiantin se sont noyées ou se suffisent de militer dans le cadre régionaliste. Celles-ci, dira-t-il, sont devenues des organisations d'élite. Selon les propos de l'intervenant, «ce sont des organisations vides qui n'arrivent pas à faire bouger la rue, le nombre des chaises est limité et c'est au plus malin de trouver une place».

Pour le conférencier, aucun doute, que l'université dans son état actuel, est incapable de créer un mouvement estudiantin efficace. Ceci résume donc la situation du mouvement estudiantin dans notre pays. Le problème de transport, de l'hébergement ou de la restauration n'est toujours pas résolu. Comment s'attendre à des combats plus complexes ?

Salima A.